

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 11 juillet 2016

L'ARS de Normandie lance les travaux préparatoires à la construction du Projet régional de santé (PRS) 2

Préalablement à l'élaboration du Projet régional de santé (PRS) 2, l'ARS de Normandie vient de lancer la démarche d'évaluation des PRS 1 des anciennes régions de Basse et Haute-Normandie.

Les travaux à venir reposent sur :

- une mobilisation des agents de l'ARS, à travers la réalisation des bilans des schémas et programmes issus des PRS 1 et différentes analyses statistiques,
- une mission externe sous la conduite d'un prestataire relative à l'évaluation des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des PRS 1 et proposition d'une méthodologie pour l'élaboration du PRS 2.

La démarche d'évaluation, confiée à la société Décision publique à l'issue d'une procédure d'appel d'offres, sera basée sur les axes d'analyse suivants : la pertinence, la dimension territoriale, la cohérence interne et externe, l'efficience, la concertation interne et externe, la qualité de la mise en œuvre, la transversalité, les parcours ainsi que l'efficacité.

Outre la mobilisation des agents de l'ARS tant sur l'évaluation et que sur l'élaboration du PRS normand et dans un souci de concertation constant, l'Agence associe l'ensemble des acteurs de santé de la région dans cette démarche par l'intermédiaire des instances de démocratie sanitaire : CRSA et ses commissions spécialisées, conférences de territoires, commission de coordination des politiques publiques.

Dans cette perspective, la société Décision publique les sollicitera dans les prochaines semaines par le biais d'entretiens, d'enquêtes en ligne et de groupes de travail.

Contact presse ARS Normandie

Hélène Landreau, T. 02 31 70 97 62

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17

ars-normandie-communication@ars.sante.fr